



CHAMPIONNAT DE FRANCE

FOOTBALL À 7

SPORT ADAPTÉ

du 10 au 13
MAI 2018
9h - 17h



ENTRÉE LIBRE

Complexe de la Chagne
Bourg-en-Bresse

Le Sport Adapté, pour les personnes en situation de handicap mental et/ou psychique.
www.sportadapte01.com - 04 74 22 62 74



Sommaire

Mots d'accueil	p 3
Bienvenue à Bourg-en-Bresse	p 7
Venir à Bourg-en-Bresse	p 8
Comité d'Organisation Local	p 11
Programme Prévisionnel	p 12
Informations Générales	p 14
Précisions Techniques	p 16
Fiche Association	p 19
Fiche Engagement Equipe	p 20
Demande de dérogation	p 21
Fiche d'autorisation médicale	p 23
Fiche Récapitulative	p 24
Liste des Hébergements	p 25

I. Mots d'accueil



Le CDSA 01 est fier d'accueillir et d'organiser le Championnat de France Football à 7 Sport Adapté à Bourg-en-Bresse sur les terrains du complexe de la Chagne avec un partenaire privilégié et ami : le District de Football de l'Ain. Avec son président, Jean-François JANNET, nous travaillons main dans la main. Ce championnat est avant tout une fête, un partage. 70 équipes, 1000 personnes réunies.

C'est montrer notre dynamisme et les progrès réalisés en quelques années en termes d'actions et de développement pour les personnes porteuses d'un handicap mental. Nous arrivons à 1000 licenciés.

C'est travailler plus largement avec les personnes en situation de handicap et montrer leur capacité à participer à une compétition nationale et à se dépasser.

C'est être inventif. Nous nous professionnalisons, avec une vraie équipe, et montons en puissance chaque année un peu plus. Nous pouvons compter sur de nombreux partenaires pour nous accompagner dans cette belle aventure sportive.

La réussite de ce championnat de France passe par la participation du plus grand nombre : les footballeurs de toutes les régions de France, les bénévoles et les partenaires.

Je remercie toutes les institutions, toujours à notre écoute – le Département de l'Ain, la Ville de Bourg-en-Bresse, l'Adapei de l'Ain, la Direction départementale de la cohésion sociale, la Ligue Sport Adapté et la Ligue de Football Auvergne Rhône-Alpes, sans le soutien desquelles notre action au bénéfice des personnes porteuses d'un handicap ne serait pas possible.

Je remercie le District de Football pour son soutien technique et humain et le FBBP 01, parrain du CDSA 01.

Que les meilleurs gagnent !



LAFLEUR Jean-Louis
Président du COL
Président du CDSA 01



Entre le Comité Départemental Sport Adapté et le District de l'Ain, la convention signée en juin 2013 n'a pas fait l'objet de vaines discussions, tant les deux parties étaient d'accord pour continuer une fructueuse collaboration engagée antérieurement à cette signature.

Lorsque le président du CDSA 01, Jean-Louis LAFLEUR, a sollicité le district pour connaître ses capacités à l'aider dans l'organisation du Championnat de France 2018, c'est tout logiquement que celui-ci a donné son accord car au-delà des mots, le District de Football reconnaît le savoir-faire du CDSA 01, ses valeurs humaines et ses convictions.

Aussi le District de l'Ain de Football apportera son aide au niveau sportif pour l'organisation des rencontres et l'arbitrage grâce à ses techniciens mais également un soutien logistique avec ses bénévoles.

Le football pratiqué par des personnes atteintes d'un handicap mérite amplement un éclairage car le simple fait de les voir évoluer incite au respect et à la raison par rapport à notre sport ultra médiatisé.

Du 10 au 13 mai 2018, ce sera aussi l'occasion de mettre en lumière tous les éducateurs et accompagnateurs qui eux aussi sont parties prenantes dans cette formidable manifestation.

Avec Jean-Louis LAFLEUR et son comité, le District de Football a acté son partenariat pour que cette belle aventure soit marquée du sceau du plaisir de vivre ensemble, qui au-delà des mots s'appelle un engagement citoyen.



JANNET Jean-François
Président du District de l'Ain de Football



www.bourgenbresse.fr 7 Sport Adapté.

C'est avec fierté et enthousiasme que la Ville de Bourg-en-Bresse accueillera du 10 au 13 mai 2018 le Championnat de France Football à

Près de 700 sportifs en situation de handicap mental ou psychique, avec quelque 200 accompagnateurs, viendront de tous les coins de France pour disputer cette compétition au stade de la Chagne, parfaitement dimensionné pour l'événement.

Parce qu'il favorise l'épanouissement de chacun, qu'il est une école de la vie et de la citoyenneté, qu'il crée du lien social, le sport est vital. Il l'est d'autant plus pour les personnes en situation de handicap.

La Ville défend au quotidien l'accès au sport pour tous et je suis heureux de voir que les clubs lancent de plus en plus d'initiatives pour intégrer le handicap dans leurs projets, leurs équipements, la formation de leurs éducateurs sportifs. Il nous faut aller encore plus loin aux côtés de nos partenaires et je remercie pour cela le Comité Départemental Sport Adapté de l'Ain et le district de foot de l'Ain, qui ont tout fait pour que cette compétition se déroule à Bourg.

Avec une centaine de clubs sportifs et quelque 15 000 licenciés, Bourg-en-Bresse est une ville sportive par excellence mais elle saura également dévoiler aux participants ses attraits touristiques qui, je l'espère, leur donneront envie de revenir visiter notre belle région.

Que ce championnat de France soit une belle fête du football à Bourg-en-Bresse !



DEBAT Jean-François

Maire de Bourg-en-Bresse

Président de la communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse

Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes



En 2018, la Coupe du monde de football va attirer les regards des adeptes du ballon rond. Nous tournerons aussi les nôtres vers le Championnat de France Football à 7 Sport Adapté qui aura lieu du 10 au 13 mai 2018.

L'Ain reçoit à cette occasion des centaines de jeunes et leurs accompagnateurs venus des quatre coins de notre beau pays.

Si la passion du sport est universelle, cela signifie qu'aucune frontière ne saurait se dresser face au plaisir de la pratique sportive. Les jeunes en situation de handicap doivent pouvoir comme les autres tenter la performance, solliciter leurs propres capacités au service d'une équipe, d'une région ou d'un pays.

La compétition s'annonce belle ! Les valeurs de partage et d'engagement personnel prennent tout leur sens dans cet événement à enjeu sportif, mais pas seulement. C'est aussi l'occasion pour nous tous de mieux reconnaître la place de ces compétiteurs singuliers au milieu de tous les autres.

C'est dans ce contexte que j'ai souhaité positionner le Département comme un partenaire majeur de cet événement. La collectivité est fière d'accompagner Jean-Louis Lafleur, Président du Comité Départemental Sport Adapté, et tous les bénévoles qui l'entourent dans cette aventure avant tout humaine, où le corps devient source d'épanouissement et d'équilibre.

Bon championnat à tous !



DEGUERRY Jean
Président du Département de l'Ain

II. Bienvenue à Bourg-en-Bresse

Idéalement située au cœur de l'Europe la ville de Bourg-en-Bresse conjugue : audace, performance économique, vitalité démographique et qualité de vie.

A la croisée des chemins entre Lyon et Genève, à 1h50 de Paris en TGV, la ville chef-lieu du département de l'Ain occupe une position stratégique.



Forte d'une ambition partagée avec sa communauté d'agglomération, Bourg-en-Bresse rayonne sur un bassin de vie de 120 000 habitants. Avec 146 hectares de verdure la cité préserve son côté nature grâce à de multiples squares ; pour s'oxygéner à 5 minutes du centre-ville deux poumons verts le parc de loisirs de Bouvent et de la Forêt de Seillon.

Au côté des clubs de haut-niveau dont le FBBP 01 en football une centaine de club rassemble 15 000 licenciés. Le calendrier sportif est à la mesure de cet élan (étapes du tour de France, match de Ligue2).

Flâner dans le centre-ville historique, faire escale devant les maisons de bois médiévales et façades. Renaissances, tomber sous le charme de l'église de Brou.



POPULATION :
43 000 habitants
15 000 sportifs licenciés



SAVEURS DU TERROIR :
Poulet de Bresse, grenouilles persillées, galettes bressanes

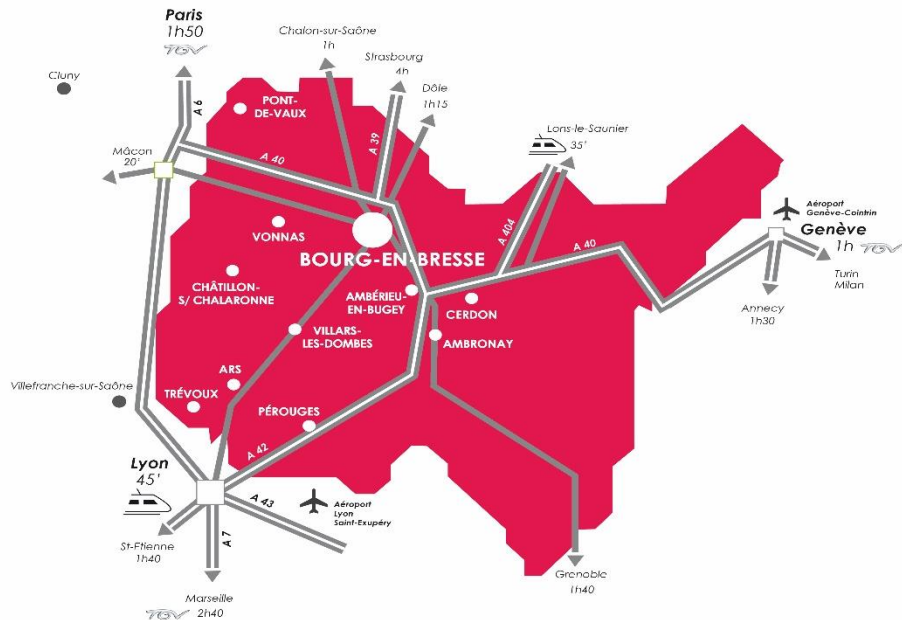


PATRIMOINE
Monastère royal de Brou, Emaux Bressan



SITUATION
1 heure de Lyon et de Genève
Gare TGV (1h50 de Paris)

III. Venir à Bourg-en-Bresse



En voiture

- Depuis le nord (via Paris)**
 Autoroute A6 puis A40 direction Genève.
 Prendre la sortie 6 vers Bourg-en-Bresse/ Saint-Étienne-du-Bois/ Treffort-Cuisiat.
- Depuis de l'est (via Dole)**
 Autoroute A39 puis A40 direction Genève.
 Prendre la sortie 6 vers Bourg-en Bresse/Saint-Étienne-du-Bois/Treffort-Cuisiat.
- Depuis de l'ouest (via Bourges)**
 Autoroute A71 puis E62/RCEA/N79 jusqu'à Mâcon, suivre A406 puis A40 direction Genève.
 Prendre la sortie 6 vers Bourg-en-Bresse/Saint-Étienne-du-Bois/Treffort- Cuisiat.
- Depuis de le sud-ouest (via Bordeaux)**
 Autoroute A89 (**passant par Clermont-Ferrand**) jusqu'à Lyon puis A6 direction Lyon puis A42 direction Bourg-en-Bresse/Genève puis A40 direction Paris ;
 Prendre la sortie 6 vers Bourg-en-Bresse/Saint-Étienne-du-Bois/Treffort-Cuisiat.
- Depuis de le sud (via Orange)**
 Autoroute A7 (**passant par Valence**) jusqu'à Lyon puis Rocade Est en direction de E70/Grenoble/Bourg/Genève. Sortie A42/E611 suivre Bourg-en-Bresse / Genève / Strasbourg/ Aéroport Saint-Exupéry puis A40 direction Paris ;
 Prendre la sortie 6 vers Bourg-en-Bresse/Saint-Étienne-du-Bois/Treffort-Cuisia.



Stade de la Chagne

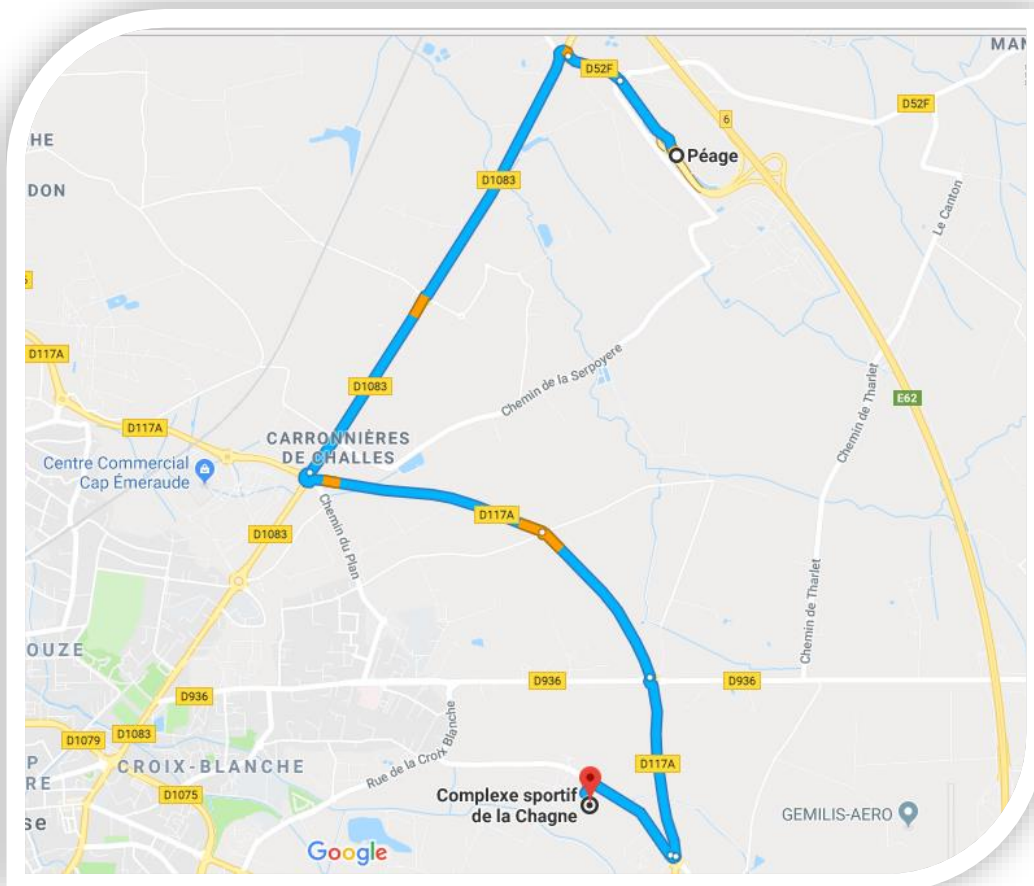
Chemin de la Chagne

01000 BOURG-EN-BRESSE

Coordonnées GPS : 46.206227 – 5.268400

Pour venir au stade de la Chagne (depuis A40 sortie n°6)

- Au rond-point, prendre la 3e sortie sur Route de Strasbourg/D1083 direction Bourg-en-Bresse.
- Continuer tout droit au rond-point suivant (*direction Bourg-en-Bresse*).
- Au rond-point suivant, prendre la 4^e sortie sur D117A direction Ceyzériat/Jasseron.
- Continuer tout droit au rond-point suivant, direction Ceyzériat/Jasseron.
- Au rond-point suivant, prendre la 2e sortie sur D117A direction Ceyzériat.
- Au rond-point suivant, prendre la 1e sortie sur Chemin de la Chagne.

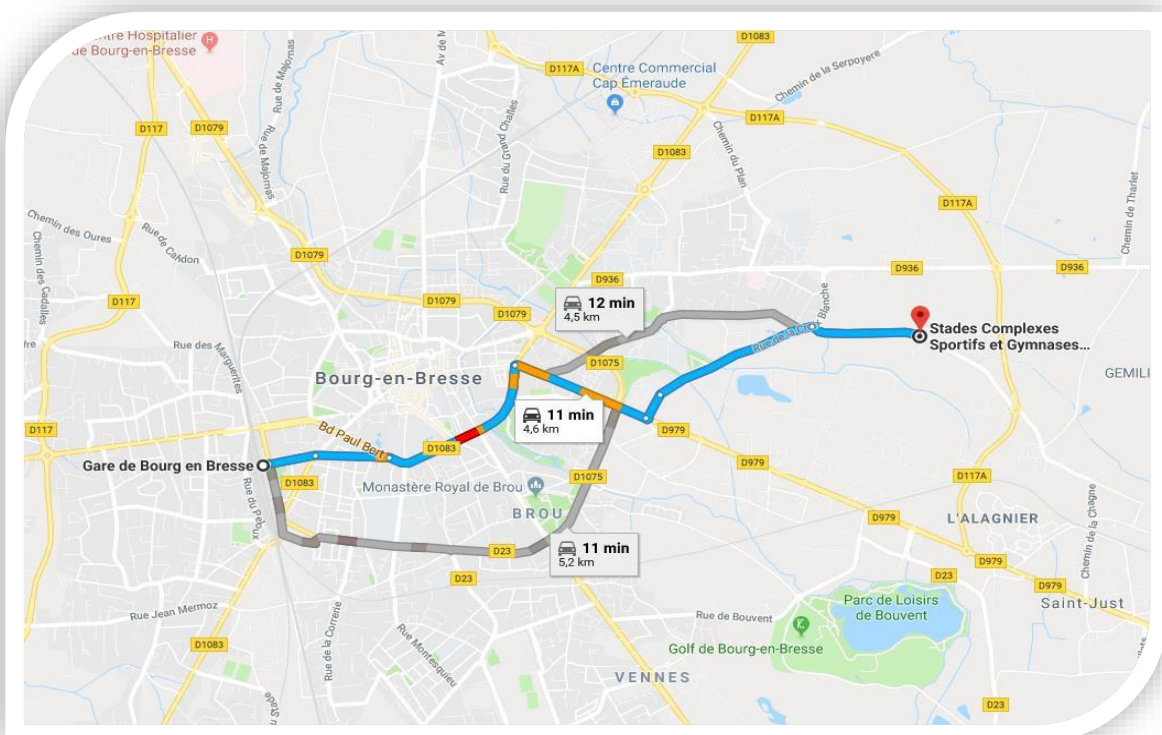


En avion

- **Aéroport le plus proche : Lyon-St-Exupéry ;**
- **Accès Bourg-en-Bresse :**
 - ❖ par la route 1h00 via A40 ;
 - ❖ par transport en commun gare SCNF Aéroport-St-Exupéry à Lyon-Part-Dieu (30 min) puis Bourg-en-Bresse (40 min).

En train TGV

- Gare SNCF/TGV de Bourg-en-Bresse, à 10 min en voiture jusqu'au stade ;
- Prendre la direction sud sur Avenue Pierre Semard vers Avenue Alphonse Baudin ;
- Prendre à gauche sur Avenue Alphonse Baudin 1 min (280 m) ;
- Continuer sur D1083. Prendre Avenue Amédée Mercier et Rue de la Croix Blanche en direction de Chemin de la Chagne 10 min (4,3 km) ;
- Prendre légèrement à droite sur Boulevard Voltaire/D1083 (450 m) ;
- Tourner légèrement à droite sur Boulevard Paul Bert/D1083, continuer sur la D1083 (1,1 km) ;
- Au rond-point, prendre la 1^{re} sortie sur Avenue Amédée Mercier en direction de Nantua/Ceyzériat (850 m) ;
- Au rond-point, prendre la 3^e sortie sur Rue Jean Louis Carra (200 m) ;
- Continuer sur Rue de la Croix Blanche, traverser le rond-point (1,0 km) ;
- Prendre à droite sur Chemin de la Chagne.



IV. Comité d'Organisation Local

Président du COL

LAFLEUR Jean-Louis

Président du Comité Départemental Sport Adapté de l'Ain

FONCTION	CONTACT
Trésorière	POLLIN Françoise
Secrétaire générale	LAPIERRE Yolande
Trésorier Adjoint	VALETTE Franck
Commission Coordination / Logistique	BONIFACE Carmeline
Commission Sportive & Arbitrage	PITARD Patrick
Commission Médicale	GIRARD François-Xavier
Commission Restauration	BONIFACE Carmeline
Commission Hébergement	VALETTE Franck
Commission Partenariats	LAPIERRE Yolande
Commission Communication	GIRARD François-Xavier
Commission Animation	BONIFACE Carmeline
Commission Bénévolats	MOUALA Sabila
Commission Inscriptions	POLLIN Françoise
Commission Développement durable	POLLIN Françoise
Cadre Technique National Football	DEWAELE Hervé - herve.dewaele@ffsa.asso.fr
Délégué Technique Fédéral du championnat	STRAUB Romain - romain.straub@ffsa.asso.fr
Commission Sportive Nationale Football	DEVAUX Didier - didier.devaux7@wanadoo.fr LAVERGNE Stéphane - lavergne.st@orange.fr



COL France Football à 7 2018

Comité Départemental Sport Adapté de l'Ain

Carméline BONIFACE

27-25 Route de Lent

01960 PERONNAS

04.74.22.62.74 / 06.40.10.30.36

francefootsa2018@gmail.com

www.facebook.com/cdsa.ain

V. Le programme prévisionnel

Jeudi 10 Mai 2018

14h00 - 18h00	Accueil des délégations - Complexe Sportif de la Chagne
18h30 - 19h30	Réunion des entraîneurs - Complexe Sportif de la Chagne
18h30 - 20h30	Repas – Complexe Sportif de la Chagne

Vendredi 11 Mai 2018

08h00 – 09h00	Echauffement - Complexe Sportif de la Chagne
09h00 - 12h00	Compétition (matches de poules) - Complexe Sportif de la Chagne
10h00 – 17h00	Village des terroirs
11h30 - 14h00	Repas - Complexe Sportif de la Chagne
13h30 - 18h00	Compétition (matches de poules) - Complexe Sportif de la Chagne
18h30 – 20h30	Repas froids - Complexe Sportif de la Chagne
20h00 – 22h00	Match de Ligue 2 : FBBP 01 – FC SOCHAUX – Stade Verchère

Samedi 12 Mai 2018

08h00 – 09h00	Echauffement - Complexe Sportif de la Chagne
09h00 - 12h00	Compétition (matches de poules) - Complexe Sportif de la Chagne
10h00 – 17h00	Village des terroirs
11h30 - 14h00	Repas – Complexe Sportif de la Chagne
13h30 - 18h00	Compétition (matches de poules) - Complexe Sportif de la Chagne
19h00 – 00h00	Soirée de Gala – Marché ouvert du Champ de foire Bourg-en-Bresse <i>Jeu tirage au sort offert par le Crédit Agricole</i>

Dimanche 13 Mai 2017

08h00 - 09h00

Echauffement

09h00 - 12h00

Match classement et finales - Complexe Sportif de la Chagne

12h00 – 13h00

Remise des récompenses et clôture du championnat

A partir de 10h30

Distribution des paniers repas et départ des délégations

VI. Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le Vendredi 6 Avril 2018.

Accueil des délégations

L'accueil se fera sur le :

Judi 10 Mai 2018 de 14h00 à 18h00
Complexe sportif de la Chagne
Chemin de la Chagne – 01000 Bourg-en-Bresse

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA de non contre-indication de la pratique du Football en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis :

Le midi de 11h30 à 14h00
Le soir de 18h30 à 20h30

Ils auront lieu au :

Au complexe sportif de la Chagne, Bourg-en-Bresse

La soirée de Gala du samedi soir aura lieu :

Le samedi 12 mai 2018 à partir de 19h00

Marché couvert du Champ de Foire – Allée des glorieuses – 01000 Bourg-en-Bresse

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués :

Le dimanche 13 mai 2018 à partir de 10h30 et jusqu'à 13h00

Complexe sportif de la Chagne

Hébergements

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.



Une liste d'hébergements négociés et gérés par le COL est fournie.

La réservation se fera directement auprès du COL :

Contact : francefootsa2018@gmail.com/04.74.22.62.74

Attention ! le nombre de places est limité (voir page 27 du dossier)

Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

VII. Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement Football FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président sur le championnat,
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres,
- Un membre de la CSN.



Les nouvelles classifications entreront en vigueur avec le nouveau règlement Football FFSA à l'occasion de ce championnat. Vous trouverez dans le dossier d'inscription une fiche d'engagement par classe.

Modalités d'inscription

Le championnat de France de Football à 7 relève du règlement Football FFSA.

Peuvent participer au Championnat de France Football à 7 FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2017-2018 avec mention de la classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.

Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant Bénévole Sport Adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée et l'accès aux zones technique sera interdit.

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription par équipe doit être validée par le président de la Ligue et le président du Comité Départemental Sport Adapté.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- ✓ **Date et résultats du championnat qualificatif ;**
- ✓ **Justificatif de participation à une rencontre qualificative ;**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.

Le cas échéant, une demande de dérogation (voir pages 21/22 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.

Le référent Championnat de France de la CSN Football FFSA en charge de la partie informatique – **[Lavergne Stéphane – lavergne.st@orange.fr]** doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le Vendredi 6 Avril 2018**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après **le Vendredi 6 Avril 2018**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion Technique

Une réunion d'information animée par les référents championnat de France de la CSN Football – Didier DEVAUX et Stéphane LAVERGNE – et le Cadre Technique National de la discipline – Hervé DEWAELE - est programmée le :

Le Jeudi 10 mai 2018 à 18h30
Complexe sportif de la Chagne
Rue de la Chagne – 01000 Bourg-en-Bresse

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autre que celles annoncées, veuillez à adresser vos questions préalablement à lavergne.st@orange.fr.

Equipements sportifs

Les sportifs devront se munir de maillot identique pour chaque Joueur de champs, short, chaussures à crampons et bas. **Protège tibias obligatoires**. Bijoux interdits. Le Gardien de but doit porter une tenue le distinguant des autres Joueurs et de l'Arbitre.

Catégories d'âges

ANNEE	Moins de 21 ans	Adultes 18 ans et plus
Saison sportive	Né(e)s entre 1997 et 2001	Né(e)s en 1999 et avant

Si le sur-classement est déconseillé, il peut toutefois être envisagé pour les joueurs de moins de 18 ans, demande de sur-classement possible pour jouer en adulte. (Cf. : *Règlement sportif FFSA Football page 4 : sur présentation d'un certificat médical visé par un médecin possédant la spécialité « médecine du sport »*. Le médecin devra faire figurer, la mention « sur-classement autorisé pour la compétition en football »).



FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 6 Avril 2018**
COL France Foot à 7 2018 – CDSA 01
27-25 route de Lent – 01960 PERONNAS
04.74.22.62.74 / francefootsa2018@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès zones techniques) :	
Tél. :	Mail. :

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	45 euros		
Formule 3 – Sportif Inscription au championnat avec repas de gala uniquement (samedi soir)	65 euros		
Formule 3 – Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration du jeudi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner) – plateau repas froid prévu le vendredi soir.	95 euros		
Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	25 euros		
Formule 3 – Encadrant Inscription au championnat avec repas de gala uniquement (samedi soir)	45 euros		
Formule 3 – Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration du jeudi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner) – plateau repas froid prévu le vendredi soir.	75 euros		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition			TOTAL

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **Asso. COL 01 France FOOTBALL**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de :euros

N° de chèque :de la banque :

Date

Signature

Préciser la taille et nombre de T-shirt pour la délégation :	XS :	M :	XL :
	S :	L :	XXL :
Présence au match (Domino's Ligue 2 : places offertes par le FBBP01) FBBP01 - FC SOCHAUX - Vendredi 11 Mai 2018 à 20h00	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		Nombre de personnes :

FICHE ENGAGEMENT EQUIPE

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 6 Avril 2018**

COL France Foot à 7 2018 – CDSA 01

27-25 route de Lent – 01960 PERONNAS

04.74.22.62.74 / francefootsa2018@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :		Téléphone :
<input type="checkbox"/> Classe ABC		<input type="checkbox"/> Classe BCD

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification
1					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Adultes	
2					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Adultes	
3					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Adultes	
4					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Adultes	
5					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Adultes	
6					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Adultes	
7					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Adultes	
8					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Adultes	
9					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Adultes	
10					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Adultes	
11					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Adultes	
12					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Adultes	

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 21 ou 22.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Football

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

VIII. Demande de dérogation individuelle

Je soussigné(e)
agissant en mon nom, demande dérogation pour participer au championnat de France Football à 7
 pour le motif suivant :

Je soussigné(e)
représentant légal de, **agissant en son nom**, demande dérogation pour participer au championnat de France Football à 7, pour le motif
 suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours ;
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative ;
 (merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

IX. Demande de dérogation par équipe

Je soussigné(e) **représentant de l'association** demande dérogation pour que l'équipe participe au championnat de France Football à 7, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
 Réservé
 Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
 Réservé
 Défavorable

Commentaires

X. Autorisation médicale

Je soussigné(e)

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du championnat de France Football à 7 à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du Championnat de France Football à 7 à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

XI. Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

COL France Football à 7 2018
Comité Départemental Sport Adapté de l'Ain - Carméline BONIFACE

27-25 Route de Lent - 01960 PERONNAS
04.74.22.62.74 / 06.40.10.30.36 / francefootsa2018@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier!

Pour le Vendredi 6 Avril 2018

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de non contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

XII. Hébergement

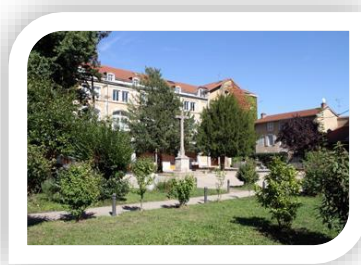
NOM ET COORDONNES	DESSCRIPTIF & Téléphone	TARIFS (Prix indiqués sur présentation de licence FFSA)	Kilomètres de la compétition
HOTEL PREMIERE CLASSE A 105 IMPASSE DE CERTINES 01250 MONTAGNAT	CHAMBRE DOUBLE OU TRIPLE HOTEL AVEC ASCENSEUR Tél. : 04 74 23 76 61	35€/Chambre/Nuit PETIT DEJEUNER 5.90€/Personne TAXE SEJOUR 0,70 €/Personne	8 km
HOTEL CAMPANILE 694 bis rue des Vareys 01440 VIRIAT	PRECISER LE COUCHAGE SOUHAITE DISPOSE DE 6 CHAMBRES AVEC LITS JUMEAUX Tél. : 04 74 45 25 45	49€/Chambre/Nuit PETIT DEJEUNER BUFFET 10.90€/Personne TAXE SEJOUR 1.00€ /Personne	6 km
FAST HOTEL 694 bis rue des Vareys 01440 VIRIAT	POSSIBILITE DE DEDOUBLER LES GRANDS LITS Tél. : 04 74 14 00 51	40€/Chambre/Nuit si LITS séparés 55€/Chambre/Nuit si chambre TRIPLE 38€/Chambre/Nuit si lit DOUBLE PETIT DEJEUNER 6.00€/Personne Prévoir taxe séjour	6 km
HOTEL BALLADINS 694 bis rue des Vareys 01440 VIRIAT	CHAMBRE 2 LITS ,3 LITS CHAMBRE DOUBLE CHAMBRE FAMILIALE 4 SINGLES Tél. : 04 74 45 11 35	45€/Chambre/Nuit si Chambre DOUBLE 76€/Chambre/Nuit si Chambre FAMILIALE BUFFET PETIT DEJEUNER 5.90€/Personne (Suivant le nombre de réservation le petit déjeuner peut être offert) Taxe séjour à prévoir	6 km
APPART' CITY 190 Bld 8 Mai 1945 01000 BOURG EN BRESSE	STUDIOS, APPARTEMENT LINGE DE LITERIE FOURNI DISPOSE DE 10 CHAMBRES A 2 LITS Tél. : 04 74 47 11 57	70€ LE STUDIO/NUIT 105€ POUR UN T2 PETIT DEJEUNER 7€/Personne Prévoir taxe séjour	6 km
IBIS BUDGET ROUTE DE JASSERON 01000 BOURG EN BRESSE	CHAMBRE DOUBLE OU TRIPLE Tél. : 0825 882 222	40€/Chambre/Nuit si CHAMBRE DOUBLE OU TRIPLE BUFFET PETIT DEJEUNER inclus Prévoir taxe séjour	3 km

NOM ET COORDONNES	DESCRIPTIF & Téléphone	TARIFS (Prix indiqués sur présentation de licence FFSA)	Kilomètres de la compétition
CAMPING DU SEVRON 115 Chemin du Moulin des Groboz 01370 St ETIENNE du BOIS Tél 04 74 24 05 47 & 06 47 97 50 73	BUNGALOW 4/6 PLACES BUNGALOW 6/8 PLACES Site : www.campingdusevron.com campingdusevron@gmail.com	50.00€ POUR 2 PERSONNES/NUIT 57.00€ POUR 3 PERSONNES/NUIT 66.00€ POUR 4 PERSONNES/NUIT 83.00€ POUR 5 PERSONNES/NUIT 99.00€ POUR 6 PERSONNES/NUIT 108.00€ POUR 7 PERSONNES/NUIT 117.00€ POUR 8 PERSONNES/NUIT Taxe séjour 0.22€ par personne, par nuit	12 km
LA PLAINE TONIQUE 599 route d'Etrez 01340 MONTREVEL EN BRESSE Tél 04 74 30 80 52	BUNGALOW CHALETS TENTES contact@laplainetonique.com	226 à 248€ POUR TROIS NUITS SUIVANT HEBERGEMENT 13€ DE FRAIS DE RESERVATION Taxe séjour 0.50€ par personne, par nuit	25 km
CAMPING MUNICIPAL LA RAZA 292 Chemin du Bois d'Amont 01370 MEILLONNAS Tél 04 74 42 32 42 & 06 28 61 93 39	TIPI OU BUNGALOW Site www.meillonas.fr Camping.meillonas@sfr.fr	40.00€ POUR 2 PERSONNES/NUIT 48.00€ POUR 3 PERSONNES/NUIT 53.00€ POUR 4 PERSONNES/NUIT 60.00€ POUR 5/6 PERSONNES/NUIT Taxe de séjour non communiquée	10 km
CAMPING DE LA GRANGE DU PIN La Grange du Pin CUISIAT 01370 VAL REVERMONT (Tréffort- Cuisiat) Tél 04 74 51 34 14 & 06 46 20 45 55	CHALETS 4/6 PLACES CHALETS 5/7 PLACES Site : campinglagrangedupin.fr camping@val-revermont.fr	75.00€ POUR 4 PERSONNES/NUIT 80.00€ POUR 5 PERSONNES/NUIT Taxe séjour 0.44€ par personne, par nuit Présenter la feuille d'inscription des sportifs pour obtenir une réduction	21 km

Hébergements proposés par le COL

Les hébergements seront fermés de 10h à 16h

HEBERGEMENT	TYPE	VILLE Distance du site de compétition	Prestations	Tarif/personne /nuit
Saint Pierre	Internat Collège	BOURG EN BRESSE A 5,5 Km, 15 min du Stade	100 lits simples petits déjeuners sur place inclus	26 €
Saint Joseph	Internat Collège	BOURG EN BRESSE A 5,5 Km, 15min du Stade	70 lits simples Pas de petits déjeuners prévus sur place mais salle de restauration, vaisselle et frigos à disposition	20€
AFCV Etoile du Matin	Centre de Vacances	JASSERON A 5 Km, 15 min du Stade	2 Bâtiments 110 lits simples Pas de petits déjeuners prévus sur place mais salle de restauration, vaisselle et frigos à disposition	20€
CFA BTP	Internat Lycée	BOURG EN BRESSE A 5 Km, 15 min du Stade	75 lits simples Pas de petits déjeuners prévus sur place mais salle de restauration, vaisselle et frigos à disposition	20€





Partenaires institutionnels



Partenaire principal FFSA



malakoff médéric

Partenaires locaux

